

Les demandes d'équivalences se font via le menu **Formations** -> **Catalogue des équivalences** :



Le tableau des équivalences liste toutes les équivalences reconnues par votre école doctorale.

Si l'action que vous avez faite et que vous souhaitez faire reconnaître y figure, cliquez sur le bouton



à droite de l'équivalence retenue, puis remplissez le formulaire qui s'affiche.

Sinon, cliquez sur le bouton suivant :



et remplissez le formulaire.

Votre demande d'équivalence sera alors examinée par votre école doctorale. Pour suivre l'état de vos demandes, rendez-vous dans **Formations** -> **Suivi des inscriptions** -> **Demandes d'équivalences**.

Enfin, si cette demande est validée, elle sera alors comptabilisée avec les autres formations et équivalences déjà suivies, dont le bilan est accessible via le menu **Formations** -> **Suivi des inscriptions** -> **Émargement-Comptabilisation**.